

VILLE D'UGINE (SAVOIE) EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2024

Nombre de conseillers

municipaux:

En exercice: 29 Présents: 24 Votants: 25 Etaient présents :

M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, et M. Gérard ROHI.

Date de la convocation :

Le 29 octobre 2024

Etait représentée :

Mme Stéphanie LUSSIANA, ayant donné pouvoir à Mme Marie-

Thérèse BERGERET

Publication site internet :

Le 19 décembre 2024

Absents:

Mme Pauline BRESSE, Mme Caroline BRULEY, Mme Sophie

BIBAL et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET

Délibération n°15

Rapporteur: M. Franck SOUQUET-GRUMEY

Objet : Création d'un musée de l'automobile - Demande de subventions

La Ville d'Ugine s'engage en faveur de son attractivité. Aussi, elle souhaite construire un musée de l'automobile au lieu-dit le « Crest-Cherel ».

Une consultation pour la maîtrise d'œuvre de ce projet a été lancée au mois d'octobre 2024 et devrait prochainement être attribuée. Le montant de l'opération est estimé à 1 000 000 €. Les travaux devraient débuter au 1^{er} trimestre 2025.

Afin de permettre l'effet levier nécessaire à la réalisation de ce projet, il convient de solliciter le soutien financier du Conseil Départemental de la Savoie, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, de l'État et de tout autre organisme compétent.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 23 voix pour et 2 abstentions (M. Eric FUSS et M. Gérard ROHI) :

- approuve le projet de création d'un musée de l'automobile tel que présenté ci-avant ;
- autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine ou son représentant à solliciter, auprès du Conseil Départemental de la Savoie, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes,

de l'Etat ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles ;

- autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire Pour le Maire, Michel Chevallier, Adjoint au Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20241104-DE15-041124-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/11/2024 Publication : 07/11/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

